

BUREAU SYNDICAL

Compte-rendu de la séance du 5 avril 2022
Salle du Conseil de la Mairie de Les Artigues-de-Lussac

Date de convocation : le 28 mars 2022

Le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais.

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents votants : 10

Mesdames : Fabienne KRIER, Marie-France REGIS, Liliane POIVERT

Messieurs : Jérôme COSNARD, Sébastien LABORDE, Antoine GARANTO, Jacques BREILLAT, Philippe BECHEAU, Pierre ROBERT, Marc SAHRAOUI

Ordre du jour

I. Prospective Santé

II. Approbation du compte-rendu du Bureau Syndical du 17 février 2022

III. Actualités des dossiers en cours

- Délégation Mutualisation : Etudes préalables à la définition des systèmes d'endiguement
- Délégation Revitalisation : Etude préalable à une Action Collective de Proximité (ACP) « Revitalisation artisanale et commerciale des centres-villes/bourgs
- Délégation LEADER : Mise en œuvre 2014-2022 et candidature 2021-2027
- Délégation PAT : Candidature à l'AMI Désertification vétérinaire
- Délégation SCoT : Evaluation de la mise en œuvre 2016-2022

IV. Administratif

- Recours au service Remplacement et renfort du Centre de Gestion

I. Prospective Santé

Monsieur Sébastien LABORDE, Vice-Président du PETR en charge de la Santé, rappelle qu'une fiche synthétique de présentation des démarches CLS (Contrat Local de Santé) et CLSM (Conseil Local de Santé Mentale) a été transmise avec la convocation.

Une présentation (ci-jointe) est commentée afin de susciter le débat.

En appui à la présentation réalisée par Sébastien LABORDE, plusieurs pistes d'actions, en prise directes avec des réalités vécues sur les territoires sont évoquées, telles que :

- la continuité des soins psychiatriques en fin d'hospitalisation,
- le développement de l'habitat inclusif pour les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie,
- la détérioration de l'état psychologique des élèves depuis le début de la pandémie de la COVID, et l'action de la médecine scolaire.

II. Approbation du compte-rendu du Bureau Syndical du 17 février 2022

Monsieur Jacques BREILLAT, Président, rappelle que le compte rendu a été transmis avec la convocation.

En l'absence de remarque, le compte rendu du Bureau Syndical du 17 février est validé à l'unanimité des membres présents.

III. Actualités des dossiers en cours

- **Délégation Mutualisations : Etudes préalables à la définition des systèmes d'endiguement de la basse Dordogne**

Monsieur Antoine GARANTO, Vice-Président du PETR en charge des Mutualisations rappelle, pour mémoire, qu'après le choix de la maîtrise d'œuvre, un premier bon de commande a été édité le 17 décembre dernier auprès des cabinets ARTELIA et SOCAMA pour la réalisation du diagnostic des ouvrages.

Une réunion technique de lancement s'est tenue le 27 janvier, suivie par deux rencontres territoriales avec les ASA (Associations Syndicales Autorisées) du Fronsadais (22 février) et de la CALI (3 mars).

Depuis, un travail bibliographique sur les données existantes a été réalisés ; ainsi qu'une première approche en matière de modélisations hydrauliques.

Les investigations de terrain ont, quant à elles, débutées le 28 mars.

Rappel des attendus : Disposer d'un état des lieux de l'état des ouvrages et des enjeux le plus précis possible, afin d'arbitrer sur la nécessité ou non d'enclencher une procédure administrative de reconnaissance des systèmes d'endiguement. Pour mémoire, cette phase administrative doit être achevée, au plus tard, le 30 juin 2023.

- **Délégation Revitalisation : Etude préalable à une Action Collective de Proximité (ACP) « Revitalisation artisanale et commerciale des centres-villes/bourgs**

Monsieur Jérôme COSNARD, Vice-Président du PETR en charge de la Revitalisation, rappelle que les travaux ont débuté le 9 février avec la tenue d'un séminaire, à destination des élus et de leurs techniciens, intitulé « *Imaginons aujourd'hui le commerce et l'économie de proximité de demain* ». Plus de 30 personnes ont fait le déplacement.

Un premier Comité de Pilotage de restitution est programmé le 13 avril prochain. Il sera l'occasion de présenter le diagnostic de l'armature commerciale et de l'économie de proximité du Grand Libournais, et à travers lui d'identifier les enjeux, tant transversaux que spécifiques, du territoire, en lien avec les grandes évolutions en matière de commerce (modes de consommation, réglementation de l'urbanisme commercial, ...).

Rappel des attendus : Elaborer un plan d'actions en faveur des entreprises artisanales et commerciales de centres-villes/bourgs, sur le modèle des anciennes ORAC (Opération de Revitalisation Artisanale et Commerciale) et autres OCM (Opérations Collectives de Modernisation). Ce plan d'action prendra la forme d'une Action Collective de Proximité (ACP), soutenue par la Région. Elle se déclinera autour de 3 axes de travail : des audits d'entreprises, des aides individuelles à l'investissement et des actions collectives.

Monsieur Jérôme COSNARD propose que l'action du PETR soit coordonnée aux actions municipales de revitalisation, lorsqu'elles existent, ainsi qu'à celles des artisans-commerçants, notamment dans le champ de la formation.

Le Président Jacques BREILLAT informe le Bureau qu'une foncière commerciale (dont l'objectif est d'acheter des locaux commerciaux vides, de les rénover et de les recommercialiser) est à l'étude, à son initiative, au niveau du Département de la Gironde (en association avec la Banque des Territoires). Ce nouvel outil permettrait de soutenir les communes engagées dans une opération de revitalisation (Action Cœur de ville, Petite ville de demain), mais pas seulement.

- **Délégation LEADER : Mise en œuvre du programme 2014-2021 et candidature au programme 2021-2027 (LEADER/FEDER)** par Liliane POIVERT

Madame Liliane POIVERT, Vice-Présidente du PETR en charge du programme LEADER, indique que le PETR vient d'être informé par la Région que sa demande relative à une enveloppe complémentaire dans le cadre de la mise en œuvre du programme LEADER 2014-2021 a été acceptée. Ce sont ainsi 425.621€ de FEADER qui doivent être programmés d'ici à la fin de cette année.

Un nouveau Comité de Programmation est en préparation, pour acter de nouvelles dispositions induites par les nouveaux crédits octroyés.

Parallèlement, la nouvelle programmation 2021-2027 (mixant le programme LEADER et pour la première fois le volet territorial du FEDER) est en préparation. Lors de la dernière réunion de Bureau, il avait été proposé d'adosser la future stratégie territoriale au Projet de Territoire et des 4 fonctions structurantes : Services, Economie, Habitat, cadre de vie, Identité.

A travers cette proposition, il s'agit de capitaliser sur l'important travail conduit par le PETR depuis 2014, notamment en matière d'animation territoriale. L'objectif poursuivi est de pouvoir présenter à la Région, d'ici le 17 juin prochain, un plan d'actions abouti, susceptible d'être mis en œuvre dès début 2023.

Une note présentant les types d'actions éligibles au FEDER a été transmise avec la convocation.

En outre, un courrier va être envoyé au Président de la Région pour demander la révision de la règle inscrite dans l'appel à candidature au prochain programme LEADER qui rend inéligible la commune de Libourne.

- **Délégation PAT : Candidature à l'AMI Désertification vétérinaire**

Madame Fabienne KRIER, Vice-Présidente du PETR en charge du PAT, indique que le PETR est dans l'attente d'une réponse à un dossier de candidature à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), lancé par le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires, autour de la question du maillage territorial vétérinaire en zones rurales.

Quelle que soit la réponse à cet AMI, Madame Fabienne KRIER relève que les acteurs de la santé animale sont dans l'attente d'une démarche coordonnée à l'échelle du Grand Libournais.

Rappel des attendus : Réaliser un diagnostic et coconstruire un plan d'actions au service des deux enjeux territoriaux que sont : le maintien, voire l'amélioration de l'offre vétérinaire, et la préservation/amélioration des conditions d'exercice.

En outre, Laurie JOUBERT, animatrice du PAT, a annoncé son prochain départ du PETR. Il sera effectif au 1^{er} juin prochain. La question de son remplacement est ouverte, et sera évoquée dans le cadre du débat prospectif consacré au PAT, qui se tiendra le 31 mai prochain.

Madame Fabienne KRIER rappelle d'ores-et-déjà que le PETR, après la période d'élaboration du programme d'actions du PAT, est attendu sur des sujets techniques, tels que :

- le logement des saisonniers agricoles,
- l'accès aux formations professionnelles agricoles,
- la ressource en eau superficielle.

- **Délégation SCoT : Evaluation de la mise en œuvre 2016-2022** par Jacques BREILLAT (en l'absence de Jacques LEGRAND)

En l'absence de Monsieur Jacques LEGRAND, Vice-Président du PETR en charge du SCoT, **le Président Jacques BREILLAT** rappelle que c'est le bureau d'études CITADIA qui a été retenu pour réaliser l'évaluation du SCoT.

Un calendrier des réunions du Comité de Pilotage a été fixé :

- Lancement : 20 avril à 15h ;
- Bilan de la mise en œuvre : 28 juin à 14h ;
- Bilan de la gouvernance : 30 août à 14h ;
- Séminaire de restitution : 13 septembre à 14h, préalablement au Comité Syndical de 17h30, qui devra délibérer sur les conclusions de l'évaluation et l'éventuelle prescription d'une évolution du document (révision probable).

L'étude comprend 2 phases :

- une analyse chiffrée et quantitative de la mise en œuvre ;
- une analyse qualitative, à travers des entretiens individuels (21 entretiens en présentiel) avec les représentants de chacune des 136 communes regroupées au sein du SCoT du Grand Libournais ;

A l'issue de ces 2 phases, un cahier de recommandations et une analyse juridique relatifs aux évolutions du SCoT à entrevoir seront produits ; ainsi qu'un document de vulgarisation.

- **Délégation Tourisme : Lancement du site portail grandlibournais-tourisme.com**

Monsieur Marc SAHRAOUI informe le Bureau, qu'après plusieurs mois de préparation, le site « grandlibournais-tourisme » vient d'être mis en ligne.

Véritable vitrine au service de la promotion touristique portée par les 5 Offices de Tourisme, le site permet une valorisation des principaux atouts de la destination Grand Libournais sous une seule et même bannière.

La réponse technique est un site web décliné en 4 langues (français, anglais, allemand et espagnol) qui synthétise les contenus des 5 sites Internet des Offices de Tourisme.

Un autre intérêt du site est la mise en œuvre d'une stratégie de référencement web offensive, pilotée par la chargée de communication du PETR.

IV. Administratif : recours au service Remplacement et renfort du Centre de Gestion

Le Président Jacques BREILLAT explique qu'afin de faire face à l'absence prolongée (plusieurs mois) annoncée d'un agent du service ADS pour raison de santé, il apparaît nécessaire de recourir au service Remplacement et renfort du Centre de Gestion.

Délibération n°D18/2022 : Recours au service de remplacement et renfort du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la gironde

Vu le Code général de la fonction publique notamment ses articles L452-30 et L452-44 ;

Considérant que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde propose un service de remplacement et renfort permettant aux collectivités du département de bénéficier, à leur demande de l'affectation de personnel en vue de pallier l'absence momentanée de l'un de leurs agents, de pouvoir assurer des missions temporaires de renfort pour leurs services ou d'un portage administratif et salarial de contrat en contrepartie du paiement d'un forfait horaire ;

Sur le rapport de Monsieur le Président ;

Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical décide à l'unanimité des mandats exprimés :

- **de pouvoir recourir en cas de besoin au service de remplacement et renfort proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention-cadre d'adhésion au service proposé par le Centre de Gestion et à engager toute démarche nécessaire à l'intervention, en tant que de besoin, d'un agent de remplacement et renfort dans les services du PETR du Grand Libournais ;**
- **d'inscrire au budget les crédits correspondants.**

Le Président lève la séance à 18h20.

Fait à Les Artigues-de-Lussac,
le 6 avril 2022

Jacques BREILLAT
Président

A blue ink signature of Jacques Breillat, consisting of a stylized 'J' and 'B' followed by a horizontal line.